

Défendez la Suisse contre les épidémies

Autor(en): **Durante, G.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses
: soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **27 (1919)**

Heft 1

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-682428>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Défendez la Suisse contre les épidémies

Par le D^r G. DURANTE

La *Gazette d'Hygiène* (n° 21, 1918) publie sous le nom du D^r G. Durante l'intéressant garde à vous à la Suisse qu'on va lire.

Bien que nous ne soyons pas d'accord sur *tous* les points avec l'auteur, nous sommes certains d'intéresser nos lecteurs en leur faisant voir de quelle façon notre pays, au milieu du conflit mondial enfin apaisé, devrait pouvoir rester indemne de toute épidémie dangereuse. (Red.)

En temps de guerre, le service de santé doit avoir en vue non seulement les secours aux blessés, mais aussi les soins à donner aux malades. Il ne doit pas ignorer que toutes les grandes guerres se sont accompagnées d'épidémies souvent plus meurtrières que les champs de bataille. Il doit donc prévoir également les mesures à prendre pour s'opposer à l'introduction d'épidémies sévissant dans les pays limitrophes et les moyens à employer pour limiter la diffusion de tout foyer apparaissant sur le territoire.

Le gouvernement suisse ne pouvait ignorer ce qu'il en était de l'état sanitaire défectueux dans les empires centraux. En Allemagne, le typhus exanthématique (qu'il ne faut pas confondre avec la fièvre typhoïde) avait fait de grands ravages dans des camps de prisonniers sans que l'on fit rien pour l'arrêter. Depuis près de deux ans (bien avant l'épidémie espagnole), il existait dans d'autres troupes une épidémie meurtrière que l'on qualifiait de grippe infectieuse, bien que l'on ne fût pas fixé sur sa nature exacte (rapports de médecins retour de captivité). Les Allemands lui donnèrent plus tard le nom de grippe espagnole pour en esquiver peut-être la responsabilité.

C'est cette épidémie qui, en l'absence

de toutes mesures de précautions à la frontière, fut importée en Suisse par les trains de rapatriés et par les internés. La question épidémie ne semblait pas avoir été prévue dans le programme du service de santé; aussi, lorsqu'elle se déclara, tout d'abord dans les troupes du nord de la Suisse, dans le désarroi motivé par l'affluence imprévue des malades, on omit toutes mesures pour en éviter la diffusion.

Les hommes continuèrent à envoyer leur linge sale dans leurs familles; ils regagnaient leurs foyers à peine convalescents et encore porteurs de germes: des troupes contaminées changeaient de cantonnements, et d'autres indemnes venaient occuper des cantonnements infectés où elles retrouvaient la paille sur laquelle avaient couché des malades.

Dans ces conditions, l'affection ne pouvait tarder à diffuser dans le pays tout entier.

Autant il est difficile de lutter contre une épidémie développée, autant il est relativement facile de l'arrêter à son début.

Nous avons donné, à la Société médicale de Genève, quelques détails sur les moyens mis en œuvre en France pour prévenir l'introduction des épidémies exotiques que pouvaient faire craindre les troupes d'Afrique et des Indes. Des stationnements dans les dépôts, où les hommes sont médicalement et bactériologiquement surveillés, servent de quarantaine. Lorsqu'un cas suspect apparaît, non seulement le malade est soigneusement isolé et tout ce qui le concerne soigneusement désinfecté (paille brûlée), mais on met en outre sous surveillance ceux qui l'ont approché et l'on recherche pour les isoler également les *porteurs de germes* susceptibles de transmettre la maladie.

Grâce à cette surveillance constante, les résultats dépassèrent ce que les plus optimistes pouvaient espérer. Les quelques cas qui apparurent ne diffusèrent pas et l'on ne vit se greffer sur le territoire aucune des maladies exotiques que l'on pouvait avoir à craindre.

Les mêmes règles furent appliquées aux prisonniers.

Tous les belligérants n'ont malheureusement pas pris les mêmes précautions pour éviter et arrêter les épidémies dans leurs camps de prisonniers, et certains, tristement célèbres, demeureront une honte morale et scientifique par la façon dont on y laissa diffuser et évoluer, sans y mettre le moindre obstacle, les épidémies les plus meurtrières¹⁾.

Il est à peine compréhensible que le service de santé, qui, cependant, doit être au courant de l'état sanitaire défectueux dont souffrent les empires centraux, n'ait pris aucune mesure sérieuse de défense contre l'introduction en Suisse des maladies épidémiques qui menacent à la frontière.

En Allemagne, outre la grippe infectieuse, existent le choléra et le typhus exanthématique. La peste est en Russie et dans les Balkans. Une section de Russes fut néanmoins dirigée sur Fribourg dernièrement encore sans mesures préventives sérieuses.

Les mesures à prendre doivent tenir compte des divers modes de contagion, variables selon les maladies. Pour être efficaces, elles doivent s'adresser non seulement au malade, mais surtout aux *porteurs de germes*, que l'on oublie trop souvent et qui sont des agents importants de propagation.

¹⁾ Nous savons cependant que dans bien des camps contaminés, des mesures draconiennes — presque inhumaines semblait-il parfois — ont été prises pour empêcher la diffusion de telle épidémie en dehors du camp lui-même. *Réd.*

La grippe se contracte par les voies respiratoires. Le malade et le convalescent sèment la contagion par les particules émises en toussant et même en respirant. La literie, les vêtements, les livres qui en sont imprégnés, ceux qui entourent le malade sont de dangereux porteurs de germes.

Dans le choléra ce sont les déjections qui sont contagieuses. Elles contaminent bientôt les vêtements, la literie et l'entourage du malade. L'affection se contractant par le tube digestif, il est relativement facile d'éviter la contagion directe par des soins de propreté. Par contre, il suffit de linges souillés lavés dans un cours d'eau pour le contaminer et déterminer l'écllosion rapide d'une épidémie. Enfin, dans tous les foyers cholériques, il y a des porteurs de germes en apparence sains, qui possèdent des bacilles dans leurs selles et peuvent ainsi propager la maladie. Il importe de les dépister par des recherches appropriées.

La peste et le typhus se contractent par des parasites qui, s'étant infectés en suçant le sang des malades, inoculent à leur tour ceux sur lesquels ils se portent ultérieurement. Les vêtements sont dangereux comme vecteurs de parasites. Ceux qui ont approché, même peu de temps, les malades, peuvent avec des parasites transporter le virus au loin. Les précautions prises récemment pour quelques arrivants sont donc parfaitement illusoire et même *dangereuses* en donnant au public une fausse sécurité.

Mettre des voyageurs en surveillance dans un hôtel au milieu d'une ville, c'est risquer d'y créer un foyer infectieux dont la gravité ne peut être mesurée d'avance. Ce procédé, très insuffisant pour le choléra, est une précaution parfaitement inefficace à l'égard du typhus et de la peste, nulle contre la grippe.

Les réceptions, les échanges de fleurs, de cadeaux, l'entrée dans les trains de personnes qui regagnent ensuite la ville, sont des causes évidentes de dissémination des germes qu'il est facile de supprimer.

Pour éviter non seulement l'apport incessant de nouveaux grippés, mais aussi le développement d'autres épidémies infiniment plus dangereuses, il importe de prendre le plus rapidement possible des mesures de protection qui, pour être efficaces, doivent réaliser :

1° Un isolement évitant tout contact avec la population.

2° Un isolement assez long pour déceler les cas en incubation.

3° Une désinfection des voyageurs.

4° Une désinfection *indispensable* de tous leurs effets.

5° Enfin, pour le choléra, où les porteurs de germes sont fréquents, un examen bactériologique des selles de tout individu venant d'un foyer cholérique.

Pour réaliser cette protection actuellement *urgente*, il suffirait :

1° A l'égard des *rapatriés*, de supprimer tout contact avec la population au cours de leur trajet à travers la Suisse.

Des ordres tout récents ont été heureusement donnés dans ce sens.

2° Pour les *internés* et tous les autres voyageurs, une *quarantaine* s'impose à la frontière, dans des baraquements qu'il est facile de construire en quelques jours et dans lesquels on pourra procéder à toutes désinfections utiles.

Il n'est que temps de l'installer, car tout retard pourrait avoir les plus graves conséquences. — Cette quarantaine, qui doit s'exercer *sans exceptions*, ne saurait, du reste, actuellement souffrir de difficulté.

Les rapatriés, habitués aux longues attentes, ne récrimineront pas, heureux d'avoir franchi la frontière.

Les voyageurs isolés sont trop peu nombreux pour qu'il y ait lieu d'en tenir compte. Cela ne pourrait gêner que quelques indésirables cherchant à rester le moins possible sous l'œil des autorités.

Même si la paix survient, cette quarantaine, d'autant plus importante que les voyageurs seront plus nombreux, devra persister six mois et peut-être une année, jusqu'à ce que les épidémies aient disparu de l'autre côté de la frontière. Il vaut donc en tous cas la peine d'en faire les frais.

Pourquoi ne l'a-t-on pas instituée plus tôt? Est-ce négligence, ignorance, ou bien ne voulait-on pas avoir l'air de connaître l'existence d'épidémies que les intéressés cherchent à dissimuler?

Quoi qu'il en soit, il est actuellement *urgent* de réparer cette grave lacune.

Nous osons espérer que ceux qui ont des pleins pouvoirs et des responsabilités devant le pays ne s'y refuseront pas plus longtemps et feront le nécessaire dans le plus bref délai en en confiant l'exécution non à des bureaucrates, mais à des hommes compétents en hygiène. Mieux vaut prévenir que guérir. Mais ajoutons: toute mesure incomplète est illusoire.

Près du feu des canons

Dans un livre sorti de presse tout récemment, un médecin-major français brosse d'une main alerte les tableaux saisissants qu'on va lire :

« Quels hommes ! Pourquoi donc n'y a-t-il pas de femmes ici, quand ils meurent ? Oh ! ces infirmiers gauches, qui circulent avec leurs gros souliers, leurs